

PROGRAMME DE FORMATION

L'accueil et l'accompagnement des parents d'enfants placés

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services ayant en charge des familles en difficulté. (A.S.E., pouponnières, maisons d'enfants, ...).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier, à l'aide de l'approche systémique, les modalités d'accueil et d'accompagnement qui peuvent être proposées par les équipes aux familles d'enfants placés (au-delà des demandes contradictoires, des revendications et des agissements parfois violents de certains parents).

Resituer l'enfant et ses parents dans leur histoire familiale afin d'aider ces derniers à trouver leur position parentale.

Programme

- Le système familial et la fonction parentale.
- Attachement et séparation :
 - Le vécu de la séparation dans un placement du côté du parent.
- Le maintien des liens parents-enfants : nécessité ou obstacle ?
- Le placement de l'enfant et le dispositif d'accueil/accompagnement du parent :
 - Les manifestations symptomatiques liées au placement institutionnel.
- Rôle et capacité d'étayage de l'équipe auprès de la famille.
- Étude des représentations et des positions subjectives de l'équipe.
- Rôle et accompagnement des familles par l'équipe et par les différents partenaires.
- Prise en compte des comportements des parents (violence, pathologie, maltraitance).

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.